Charte du randonneur • Soyons vigilants ensemble



RESPECTONS LES ESPACES PROTÉGÉS
En France, de nombreux espaces naturels remarquables (parcs nationaux, réserves naturelles...)
sont protégés par des dispositifs réglementaires.
Que ce soit sur le littoral, à la montagne, dans les zones humides ou ailleurs, ces espaces accueillent les randonneurs
Pour connaître les dispositifs réglementaires, renseignez-vous

RESTONS SUR LES SENTIERS
Dans la nature, seul le sentier est le territoire de l’homme.
Restez sur les chemins pour éviter le piétinement des espèces
Ne prenez pas de raccourcis et respectez les espaces fragiles

NETTOYONS NOS SEMELLES
Sans le savoir, nous pouvons nuire à la biodiversité en apportant dans la terre collée à nos se-
melles des graines ou des germes venus d’autres milieux naturels.
Pensez à nettoyer régulièrement les semelles de vos chaussures, notamment après un séjour à l’étranger

REFERMONS LES CLÔTURES ET BARRIÈRES
Sur les chemins, nous sommes toujours sur la propriété d’autrui.
Pensez à fermer les clôtures et barrières après votre passage

GARDONS LES CHIENS EN LAISSE
Nous le considérons comme un ami, les animaux sauvages comme un prédateur !
Gardez les animaux de compagnie en laisse, pour le confort et la sécurité de tous

RÉCUPÉRONS NOS DÉCHETS
Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.
Ramassez et remportez vos déchets avec vous
Choisissez les produits que vous utilisez
Soyez volontaire pour préserver notre environnement

PARTAGEONS LES ESPACES NATURELS
La randonnée n’est pas la seule activité pratiquée sur les chemins.
Partagez l’espace naturel avec les autres activités sportives et les autres usagers
Restez attentifs aux autres usagers

LAISSONS LES FLEURS POUSSER
Elles sont plus jolies dans leur milieu naturel que chez nous.
Ne pas arracher de fleurs, de bourgeons, de pousses
Apprendre à reconnaître la faune et la flore dans leur environnement

SOYONS DISCRETS
Les animaux sauvages ne sont pas habitués à entendre nos bruits.
Restez discrets pour avoir une chance de les apercevoir
Ne touchez jamais un jeune animal, sa mère l’abandonnerait

NE FAISONS PAS DE FEU
Le feu représente un danger pour le randonneur et pour la nature.
Respecter les consignes et en cas d’incendie faites le 18 ou le 112

PRÉSERVONS NOS SITES
Soyez acteur de la qualité vos sites de randonnée !
Un panneau défectueux, un problème de pollution, un besoin de sécurisation...
Signalez toute anomalie sur le site sentinelles.sportsdenature.fr.
Votre signalement sera traité par les fédérations sportives de nature et les conseils généraux en lien avec le
pôle ressources national des sports de nature du ministère des sports

PRIVILÉGIONS LE COVOITURAGE ET LES TRANSPORTS EN COMMUN
Le transport est une des principales sources d’émission des gaz à effet de serre.
Préférer le covoiturage ou les transports en commun pour vous rendre en randonnée
Garez-vous dans les espaces prévus à cet effet et restez sur les voies ouvertes aux véhicules